

N/Réf. : SPIPB-09-01

Le 7 août 2009

Monsieur Gilles Brunet  
Chef du Service des projets en milieu hydrique  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de la  
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour  
V/réf. : 3211-02-250**

Monsieur,

Pour faire suite à notre rencontre avec Madame Mélissa Gagnon et Monsieur Pierre Michon à votre ministère le 2 juillet dernier, ainsi qu'à ma conversation téléphonique du lundi 6 juillet dernier avec Madame Gagnon, nous vous précisons ce qui suit :

1 - Gestion des sédiments :

Les opérations suivantes sont projetées :

- 1<sup>e</sup>- Chargement du volume de déblai requis dans la zone tampon « A », transport et dépôt dans la zone tampon « C », afin de construire un bassin temporaire pour la réception des nouveaux sédiments;
- 2<sup>e</sup>- Chargement des sédiments de dragage au quai, transport et dépôt dans la zone tampon « A »;
- 3<sup>e</sup>- Déplacement des déblais de la zone tampon « C » vers la zone de remblai projetée zone « C », lorsque la machinerie est en mesure d'effectuer le travail.

Le plan annexé montre la localisation des zones et des chemins d'accès qui seront utilisés.

2 - Site de nidification du Petit blongios :

Étant donné que l'endroit prévu pour accueillir le dépôt final des déblais de dragage sera dans la partie la plus à l'est du site de la zone C, tel que montré au plan annexé, le site de nidification confirmée du Petit blongios se situe donc à l'extérieur de la partie touchée pour les prochains travaux décennaux concernés.

3 - Autres options de lieux de dépôt pour les sédiments :

Aucun autre lieu de dépôt pour les sédiments que ceux montrés au plan annexé n'est retenu et ne sera présenté, compte tenu que les sites proposés (zones A et C) ont été prévu à cet effet et qu'étant donné leur proximité au port, ils offrent une solution optimale pour la disposition des déblais de dragage.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur aux services techniques  
et à l'environnement,



Jacques Morrissette, ing.

JM/jp

p.j. Plan de disposition des boues de dragage, juillet 2009

c.c. M. Patrice Hamel, GENIVAR

